

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Ecole élémentaire publique « Le Parc »
Lunel (Hérault)**

Rapport Technique de Phase 2 (RT2)

N° 0340975A_RT2

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

Ecole élémentaire publique « Le Parc » Lunel (Hérault)

Rapport Technique de Phase 2 (RT2)

N° 0340975A_RT2



| | Nom / Visa | Fonction |
|---------------------|-------------------------|-----------------------|
| Rédacteur | Tangi LE PATEZOUR | Chargé de projet |
| Vérificateur | Michaël GOUJON | Responsable de projet |
| Approbateur | Stéphane VIRCONDELET | Directeur Technique |

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS*¹. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de l'étude historique et documentaire

L'école élémentaire publique « Le Parc » (ETS n° 0340975A) est située au 111, avenue de Lattre de Tassigny à Lunel (34), en partie Ouest du centre-ville de Lunel. Cette école accueille environ 260 enfants âgés de 6 à 11 ans.

L'étude historique et documentaire (phase 1 du diagnostic) a mis en évidence la contiguïté de l'ETS avec le site BASIAS n° LRO3400791 ayant accueilli une activité de récupération de métaux. Un site BASIAS (LRO3402306) ayant une activité de station-service a été recensé à 10 m au sud de l'ETS et un autre site BASIAS (LRO3401799) ayant une activité de carrosserie et de peinture a été recensé à environ 100 m au nord de l'ETS. Cette étude a conclu à retenir un seul scénario d'exposition potentielle :

- l'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant des sites BASIAS précités.

Le scénario d'exposition par ingestion de sols superficiels n'a pas été retenu du fait de l'âge des enfants (6 à 11 ans) pour lequel le porté main-bouche n'est pas pertinent et de l'absence de suspicion de pollution des sols superficiels au droit de l'ETS.

Les réseaux d'eau potable alimentant l'ETS, ne traversant pas l'emprise du site BASIAS contigu, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations n'a pas été retenue.

Résultats des investigations

Des investigations de phase 2 ont été menées sur le milieu « air sous dalle » au droit des 3 bâtiments. Les substances recherchées sont les substances associées aux activités recensées sur les sites BASIAS contigus ou situés à proximité de l'ETS.

¹ BASIAS : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Services

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents- Phase 2
Ecole élémentaire publique « Le Parc »_ Région Languedoc-Roussillon_ Département de l'Hérault _ Lunel
Rapport Technique de Phase 2 (RT2) N° 0340975A_RT2*

Les investigations ont été réalisées conformément au programme défini à l'issue de la phase 1 et ont montré des concentrations systématiquement inférieures aux limites de quantification du laboratoire pour l'ensemble des paramètres recherchés.

Ainsi, la qualité des sols ne pose pas de problème pour les usagers de l'établissement dans sa configuration actuelle.

Sur la base de l'ensemble de ces éléments, nous proposons le classement de l'école élémentaire publique « Le Parc » à Lunel (ETS n°0340975A) en **catégorie A : « les sols de l'établissement ne posent pas de problème. »**

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».